

Banque d'items

Évaluation de l'enseignement (traditionnel)

Raymond Dufresne



Dans ce document, le masculin est utilisé sans discrimination.

ISBN 2-921496-05-4
Dépôt légal, 1^{er} trimestre 1995
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
© 1995

Imprimé à Québec,
3^e édition, janvier 1995

La reproduction de ce document est
autorisée avec mention de la source :

Université Laval
Réseau de valorisation de l'enseignement
Pavillon Félix-Antoine-Savard, Sainte-Foy
(Québec), CANADA, G1K 7P4

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières.....	i
Présentation	3
Guide d'utilisation	6
AC - Activités d'apprentissage	10
01. Quantité	10
02. Qualité	10
03. Intérêt.....	10
04. Activités eu égard au contenu.....	10
05. Activités eu égard aux objectifs.....	11
06. Niveau de difficulté	11
CO - Contenu	11
01. Organisation	11
02. Utilité de la matière	12
03. Niveau de difficulté	12
04. Intérêt	13
ÉT - Étudiant	13
01. Participation.....	13
02. Efficacité de l'apprentissage	14
03. Liberté individuelle.....	14
04. Aspect émotionnel	14
EX - Examens	15
01. Nature.....	15
02. Quantité	15
03. Qualité	15
04. Contenu.....	15
05. Évaluation.....	15
06. Rétroaction	16
07. Aspect physique	16

FO - Formule pédagogique	16
01. Présentation du contenu.....	16
02. Structuration du contenu.....	17
MA - Matériel	17
01. Scripto-visuel	17
02. Visuel.....	17
03. Auditif.....	18
04. Audiovisuel.....	18
05. Matériel didactique en général	19
OB - Objectifs	19
01. Énoncé	19
02. Utilité	19
03. Atteinte.....	19
PR - Professeur	20
01. Qualités de la personne.....	20
02. Compétence.....	20
03. Intérêt	21
04. Qualités de communication	22
TE - Textes et lectures	23
01. Qualité	23
02. Disponibilité	23
03. Niveau intellectuel	24
TR - Travaux	24
01. Nature	24
02. Quantité	24
03. Qualité	25
04. Contenu.....	25
05. Évaluation.....	25
06. Rétroaction	25

PRÉSENTATION

Voici la TROISIÈME ÉDITION de la *Banque d'items* laquelle, créée dans le cadre du *Système d'évaluation des cours de l'Université Laval*, a été publiée une première fois en 1976 par le Service de pédagogie universitaire et rééditée en 1984 par le Service des ressources pédagogiques.

Cette nouvelle édition de la banque de questions pour l'évaluation de l'enseignement, des cours ou des professeurs a été allégée de toutes les connotations qui, auparavant, l'intégraient à un système donné de commande et d'impression du questionnaire et de compilation des réponses par ordinateur. Dorénavant, quel que soit le questionnaire construit à l'aide d'un choix d'items de cette banque, tous les modes de compilation des réponses restent possibles, sans aucun lien physique avec la banque.

Cette banque est utilisée depuis 1975 par les professeurs et professeures, par les administrateurs et administratrices et par les étudiants et étudiantes de l'Université Laval. Les utilisateurs et utilisatrices éventuels de cette publication demeurent les mêmes et chacun d'eux, individuellement ou collectivement, peut en faire une utilisation pertinente aux besoins d'évaluation des cours ou de l'enseignement dans son secteur. Ainsi :

- **un professeur ou une professeure peut :**

- faire une auto-évaluation de ses cours;
- élaborer un instrument de mesure destiné à recueillir les réactions de ses étudiants et étudiantes à l'égard de chacun de ses cours;
- préparer un questionnaire destiné à des collègues, lequel portera alors sur des aspects que les étudiants et étudiantes ne sont pas aptes à juger;

- **un administrateur ou une administratrice peut :**

- préparer un questionnaire-type d'évaluation de cours ou de l'enseignement destiné à tous les étudiants et étudiantes du programme ou de son unité de rattachement;
- préparer un questionnaire destiné à des collègues de l'unité administrative et portant sur des aspects que les étudiants et étudiantes ne sont pas aptes à juger;
- élaborer un questionnaire d'évaluation de l'enseignement par les étudiants et étudiantes pour appliquer la convention collective syndicale;

- **une association étudiante officielle peut :**

- construire un instrument de mesure répondant à des techniques sûres, en vue d'une évaluation faite en suivant une procédure générale et systématique appliquée à une unité, conformément à la convention collective des professeurs et professeures.

Cette TROISIÈME ÉDITION de la banque contient les **DIX** premiers «blocs» de questions (au lieu des treize) des éditions antérieures. Les trois derniers, étant fonction de certaines particularités du programme de compilation du système d'évaluation alors en usage, ont été supprimés.

Les dix blocs couvrent les aspects essentiels de l'acte pédagogique et sont classés par ordre alphabétique :

Activités d'apprentissage;

Contenu;

Étudiant;

Examens;

Formule pédagogique;

Matériel;

Objectifs;

Professeur;

Textes et lectures;

Travaux.

Les items contenus dans chacun de ces blocs sont disposés dans un ordre aléatoire. Chacun des items n'a pas la même importance ou le même poids de mesure; certains concernent des points de détail, d'autres des points secondaires et bon nombre d'entre eux touchent à des points essentiels.

Un «bloc» (*ensemble d'items regroupés autour d'un même objet de mesure relatif à un cours*) se subdivise en un nombre variable de «sous-blocs» (*groupe d'items à l'intérieur d'un bloc, se rapportant à un aspect particulier de l'objet général désigné dans ce bloc*). Dans la table des matières de la banque, les titres en majuscules indiquent l'objet général de chaque bloc, tandis que les titres des sous-blocs inscrits en retrait reflètent chaque aspect spécifique de l'objet général de ce bloc :

Exemple :

OB- OBJECTIFS
01 Énoncé
02 Utilité
03 Atteinte

La **Banque d'items** compte plus de 700 questions portant chacune un numéro de code composé de chiffres et de lettres. Grâce à ce codage, on pourra faire un choix de questions rapidement et efficacement en respectant le but poursuivi par son évaluation.

Les deux lettres de chaque numéro de code indiquent le bloc auquel se rattache un item; les deux chiffres suivants, le sous-bloc; enfin, les trois derniers chiffres constituent le numéro d'ordre aléatoire de cet item dans le sous-bloc d'où il provient.

Exemple : Si l'item choisi est le sixième du bloc **OBJECTIFS**, traitant de l'*utilité* des objectifs, le numéro de code de la question sera : **OB 02 006**.

Depuis sa première édition imprimée en avril 1977, la **Banque d'items** a été l'objet d'une révision complète et minutieuse de chacun de ses items. Ainsi, 790 des 1575 items de la première édition ont été retirés pour diverses raisons (fréquence d'utilisation, ambiguïté, répétition, etc.) dans la seconde édition et 254 des items conservés ont subi des modifications susceptibles d'améliorer la validité de leur contenu et partant, celle de la banque.

Les principaux critères ayant été appliqués lors de cette révision sont reliés au fond et à la forme de chacun des items :

- l'*unité dimensionnelle* de chaque formulation : une seule idée, un seul problème à la fois; une seule interprétation possible;
- la *concision de la formulation* : le moins de mots possible; cependant la précision doit l'emporter sur la concision;
- la *neutralité du fond* : pas de suggestion de réponse; pas de mots stéréotypés ou à contenu émotionnel.

Nous espérons que cette troisième édition 1995 de la ***Banque d'items*** continuera à rendre encore de nombreux services à tous les membres de la communauté universitaire désirant construire des instruments de mesure destinés à l'évaluation des cours ou de l'enseignement.

Même si les questions de cette banque comportent une bonne validité de contenu obtenue grâce à une expérimentation sérieuse durant plus de 15 ans, il n'en reste pas moins que chaque questionnaire construit à l'aide d'un certain nombre d'items issus de cette banque restera un instrument *ad hoc* dont la validité devra être établie par la suite, conformément aux règles de la mesure et de l'évaluation.

Enfin, les résultats de mesure obtenus avec de tels instruments de type Likert (*mesure des attitudes*) ne peuvent être interprétés autrement que dans les plus strictes limites permises avec des instruments de cette nature (*échelles d'attitudes construites d'opinions seulement*), en particulier lorsqu'il s'agit de faire des comparaisons entre des groupes de répondants... La prudence est plus que de rigueur.

GUIDE D'UTILISATION

On peut tirer de cette *Banque d'items* les questions de son choix. On notera que, pour constituer son questionnaire, il n'est pas nécessaire de choisir des items dans tous les «blocs» ni dans chacun des «sous-blocs», mais uniquement dans ceux qui correspondent à ses besoins de mesure et d'évaluation.

Pour faciliter un choix judicieux de questions dans la banque, quatre lettres inscrites entre parenthèses après chaque énoncé fournissent des renseignements utiles.

Exemple :

CO 02 027 *Le contenu des travaux pratiques est conforme aux objectifs définis en début de session. (T O L P)*

La première lettre indique la *formule pédagogique* (1) à laquelle peut s'appliquer l'item; la seconde identifie la *nature de l'item* (2), la troisième fixe le *type de réponse requis* (3) et la dernière rappelle le *sens* (4) positif ou négatif du contenu de l'item, quelle que soit sa forme grammaticale.

Les abréviations utilisées correspondent à quatre caractéristiques de chaque item de la *Banque d'items* :

1. *Formule pédagogique* (1) :

U	:	<u>u</u> niversel (toute formule)
L	:	<u>l</u> eçons magistrales
R	:	<u>r</u> épétitions
T	:	<u>t</u> ravaux pratiques
P	:	enseignements <u>p</u> rogrammés
I	:	enseignements <u>i</u> ndividuels
M	:	<u>m</u> émoire et projets
S	:	<u>s</u> éminaires et conférences
C	:	enseignements par la méthode des <u>c</u> as
D	:	méthod <u>e</u> s de simulation de situations concrètes
G	:	stages
E	:	<u>e</u> xcursions et travaux sur le terrain
A	:	<u>a</u> ctivités complémentaires

2. *Nature de l'item* (2) :

O	:	opinions
C	:	comportements

3. *Type requis de réponse* (4) :

O	:	oui - non
L	:	échelle de type Likert
P	:	échelle de pourcentages
F	:	échelle de fréquences

4. *Sens de l'item (2) :*

P	:	positif
N	:	négatif

Chacune des quatre caractéristiques s'avère nécessaire lors de l'élaboration d'un questionnaire.

La formule pédagogique

En tenant compte de cette indication, on peut choisir uniquement des items appropriés aux formules pédagogiques utilisées.

La plupart des items, quelle que soit la discipline enseignée, conviennent à toutes les formules pédagogiques connues à l'Université Laval. Tous les items de ce type portent la mention «U» (UNIVERSEL) comme première caractéristique.

Quand un item convient à une formule pédagogique spécifique, celle-ci est inscrite au moyen d'une des abréviations précédentes des formules pédagogiques en usage à l'Université Laval.

Exemple :

PR 04 174 *Joue un rôle efficace durant le séminaire. (S O L P)*
S = les séminaires et conférences

La nature de l'item

Selon la nature des items choisis pour constituer un questionnaire, l'analyse et l'interprétation des réponses obtenues seront faites différemment, suivant que les questions constituent soit des comportements, soit des opinions.

- Un *comportement* est l'«ensemble des réactions d'un individu observables objectivement» (Larousse). Les items dont le contenu décrit un comportement ou sa trace permettent de répondre suite à une observation directe. La réponse obtenue mesure la présence ou l'absence du comportement décrit.

Exemple :

PR 02 018 *Présente un plan de cours écrit. (U C L P)*
C = comportement

- Une *opinion* est un «jugement que l'on porte sur un personne ou sur une chose» (Larousse). Les items composés sous forme de propositions affirmatives ou négatives et constituant des opinions permettent de répondre d'après une perception subjective de l'objet sur lequel porte la question. Le résultat obtenu est plutôt la mesure de l'attitude du répondant à l'égard de l'objet mesuré.

Exemple :

PR 02 099 *Était bien préparé pour chaque cours. (U Q L P)*
O = opinion

Le type de réponse requis

L'indication du type de réponse adéquat aide à faire le choix du type d'échelle requis lors du choix des questions, ce qui assurera l'obtention de réponses pertinentes à chaque question.

Chaque item de la banque, selon sa nature et sa formulation, nécessite une réponse d'après une seule des quatre possibilités suivantes :

1. *oui ou non*, quand les items sont dichotomiques,
2. *échelle de type Likert*, pour les réponses aux items-opinions et aux items-comportements,
3. *échelle de pourcentages*, à utiliser avec des items demandant d'apprécier des quantités, des répétitions d'événements, des durées, etc.
4. *échelle de fréquences*, à utiliser avec des items concernant le nombre de fois qu'un acte a été posé, qu'un fait s'est produit...

Exemples :

1. *EX 01 003* *La forme des examens est appropriée. (U O Q P)*
O = oui ou non
2. *OB 02 002* *Les objectifs m'aident à préparer mes examens. (U O L P)*
L = échelle de type Likert
3. *AC 01 006* *J'ai fait les laboratoires dans le pourcentage approximatif suivant :*
(T C P P)
P = échelle de pourcentages
4. *AC 01 007* *J'ai fait le nombre de laboratoires suivants : (T C F P)*
F = échelle de fréquences

Le sens de l'item

Il faut tenir compte du sens négatif du contenu des questions choisies lors du calcul des moyennes au moment de la compilation des résultats.

Positif signifie un item dont le contenu est positif, que sa formulation grammaticale soit affirmative ou négative.

Exemples :

- CO 01 012* *Le contenu est adapté aux objectifs définis. (U O L P)*
P = positif
- PR 03 045* *Le professeur n'est pas ennuyeux durant le cours magistral. (U O L P)*
P = positif

Négatif signifie un item dont le contenu est négatif, que sa formulation grammaticale soit affirmative ou négative.

Exemples :

*ÉT 03 031 On a présenté beaucoup trop de matière pour le temps consacré à l'enseignement. (U O L N)
N = négatif*

*ÉT 04 001 Les réponses aux questions posées ne m'ont pas donné satisfaction. (U O L N)
N = négatif*

AC ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

01 QUANTITÉ

- AC 01 001 Le nombre d'activités d'apprentissage est suffisant pour atteindre les objectifs du cours. (UOLP)
- AC 01 002 Le nombre d'activités cliniques est suffisant pour atteindre les objectifs du cours. (TOLP)
- AC 01 003 Les activités d'apprentissage sont insuffisantes. (UOLN)
- AC 01 004 Ce cours gagnerait à avoir plus de travaux pratiques. (UOLN)
- AC 01 005 Le nombre d'activités de laboratoire est suffisant pour atteindre les objectifs du cours. (TOLP)
- AC 01 006 J'ai fait les travaux de laboratoire dans le pourcentage approximatif suivant : (TCPP)
- AC 01 007 J'ai fait le nombre de travaux de laboratoire suivant : (TCFP)

02 QUALITÉ

- AC 02 001 Les visites sont utiles pour atteindre les objectifs du cours. (AOLP)
- AC 02 002 Le travail en équipe, dans ce cours, est indispensable. (TOLP)
- AC 02 005 Les travaux de laboratoire sont utiles pour l'atteinte des objectifs du cours. (TOLP)
- AC 02 006 L'exécution, par les étudiant(e)s, des travaux de laboratoire associés aux activités cliniques est utile pour atteindre les objectifs du cours. (IOLP)
- AC 02 007 Les discussions aident à clarifier certains aspects d'un sujet donné. (SOLP)
- AC 02 008 Les activités d'apprentissage sont utiles pour atteindre les objectifs du cours. (UOLP)
- AC 02 009 Les travaux de laboratoire favorisent l'apprentissage de la matière. (UOLP)

03 INTÉRÊT

- AC 03 001 Les visites sont intéressantes. (AOLP)
- AC 03 003 J'ai apprécié les exposés des autres étudiants et étudiantes. (SOLP)
- AC 03 004 Les exposés des conférenciers et conférencières invités sont intéressants. (SOLP)
- AC 03 005 Les travaux de laboratoire stimulent mon intérêt. (TOLP)
- AC 03 006 Les activités d'apprentissage reliées à ce cours sont intéressantes. (UOLP)

04 ACTIVITÉS EU ÉGARD AU CONTENU

- AC 04 002 Les travaux de laboratoire complètent les exposés magistraux de façon efficace. (TOLP)
- AC 04 003 Le travail en laboratoire correspond au cours. (TOLP)
- AC 04 004 Les activités d'apprentissage permettent l'application de connaissances théoriques vues en classe. (UOLP)
- AC 04 007 Je saisis vraiment l'importance de la matière lors des analyses de cas. (COLP)
- AC 04 008 Les colloques m'aident à faire le lien entre la théorie et la pratique professionnelle. (AOLP)
- AC 04 009 Les activités d'apprentissage sont adaptées au contenu du cours. (UOLP)
- AC 04 010 Les travaux de laboratoire complètent les autres travaux de façon efficace. (TOLP)

AC 04 011 Le choix des activités d'apprentissage est conforme aux exigences du contenu proposé par le programme. (UOLP)

05 ACTIVITÉS EU ÉGARD AUX OBJECTIFS

AC 05 001 L'utilisation des méthodes audiovisuelles me permet d'atteindre les objectifs du cours. (UOLP)

AC 05 002 Les ateliers me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (TOLP)

AC 05 003 Les exposés me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (UOLP)

AC 05 004 Les consultations me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (AOLP)

AC 05 005 Les «manipulations» en laboratoire sont utiles pour atteindre les objectifs du cours. (TOLP)

AC 05 006 Les lectures proposées me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (UOLP)

AC 05 007 Les discussions en groupe me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (AOLP)

AC 05 009 Les exercices individuels me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (TOLP)

AC 05 010 Les exercices en groupe me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (TOLP)

AC 05 011 Les visites me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (AOLP)

AC 05 012 Les visites sont conformes aux objectifs spécifiques du cours. (ACLP)

AC 05 013 Les activités d'apprentissage me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (UOLP)

AC 05 014 En clinique, les consultations auprès des professeurs et professeures des autres disciplines me permettent d'élaborer des plans de traitement mieux adaptés aux besoins du patient ou de la patiente. (TOLP)

AC 05 018 Le choix des activités d'apprentissage est conforme aux objectifs du cours. (UOLP)

06 NIVEAU DE DIFFICULTÉ

AC 06 001 La lecture des documents (manuels, notes de cours, recueils, etc.) conseillés m'apporte une aide dans les travaux pratiques. (TOLP)

AC 06 002 La forme actuelle des examens de travaux pratiques est satisfaisante. (TOLP)

AC 06 003 Il faudrait allouer plus d'un crédit pour les travaux pratiques. (TOLP)

CO CONTENU

01 ORGANISATION

CO 01 001 Le cours est généralement bien organisé. (UOLP)

CO 01 002 Le contenu est présenté de façon logique. (UOLP)

CO 01 003 La portée de ce cours est limitée, vu la quantité de matière couverte. (UOLN)

CO 01 004 La matière est présentée d'une manière logique. (UOLP)

CO 01 006 Le cours couvre suffisamment de matière. (UOLP)

CO 01 007 L'organisation de ce cours m'apprend à travailler. (UOLP)

CO 01 009 Il y a vraiment trop de matière pour les heures de cours. (UOLN)

CO 01 010 Le contenu du cours peut demeurer inchangé pour les groupes à venir. (UOLP)

CO 01 011 Le cours est dispensé trop rapidement. (UOLN)

CO 01 012 Le contenu est adapté aux objectifs définis. (UOLP)

CO 01 013 Le contenu de chacune des leçons est dispensé en fonction d'objectifs précisés par le professeur ou la professeure. (UCLP)

CO 01 014 La plupart du temps, ce ne sont que les ouvrages de référence déjà en main qui sont lus devant les étudiants et étudiantes. (UCLN)

CO 01 017 L'organisation de la matière du cours me donne le goût du travail. (UOLP)

- CO 01 018 L'organisation de la matière du cours me pousse à prendre des initiatives pour aller moi-même plus loin dans ce domaine. (UOLP)
- CO 01 019 Ce cours représente un bon apport scientifique, eu égard aux méthodes utilisées. (UOLP)
- CO 01 020 Je qualifie de bonne l'organisation interne du cours. (UOLP)
- CO 01 026 Le contenu du cours magistral est conforme aux objectifs définis en début de session. (UOLP)
- CO 01 027 Le contenu des travaux pratiques est conforme aux objectifs définis en début de session. (TOLP)

02 UTILITÉ DE LA MATIÈRE

- CO 02 001 Ce cours répète de la matière vue dans d'autres cours obligatoires du même programme. (UOLN)
- CO 02 002 Ce cours contribue à mon développement professionnel. (UOLP)
- CO 02 003 Je juge ce cours nécessaire à la pratique de ma profession. (UOLP)
- CO 02 004 Ce cours est pertinent à mon programme d'étude. (UOLP)
- CO 02 005 Ce cours ne répète pas la matière vue dans d'autres cours. (UOLP)
- CO 02 006 Les répétitions dans ce cours sont nécessaires à l'apprentissage. (UOLP)
- CO 02 008 Ce cours est une perte de temps. (UOLN)
- CO 02 010 Le temps et les efforts mis dans ce cours en valent la peine. (UOLP)
- CO 02 011 Le contenu du cours convient à l'époque actuelle (est à jour). (UOLP)
- CO 02 013 Les connaissances acquises dans le cours m'aident à formuler plus clairement mes idées sur le sujet du cours. (UOLP)
- CO 02 014 Les contenus présentés dans ce cours me permettent d'entrevoir des applications dans mon champ professionnel. (UOLP)
- CO 02 015 Le cours est d'une grande utilité. (UOLP)
- CO 02 016 Les notions contenues dans ce cours sont utilisables dans mon travail actuel. (UOLP)
- CO 02 017 Ce contenu est indispensable à ma formation. (UOLP)
- CO 02 018 Le contenu de ce cours favorise mon développement personnel. (UOLP)
- CO 02 020 Le cours tient compte de la réalité sociale. (UOLP)
- CO 02 021 Le cours magistral apporte une contribution valable à ma formation universitaire. (UOLP)
- CO 02 022 Les travaux pratiques apportent une contribution valable à ma formation universitaire. (TOLP)
- CO 02 023 Ce cours reprend la matière vue dans les autres cours complémentaires du même programme. (UOLN)
- CO 02 031 Ce cours est nécessaire comme base de ma formation. (UOLP)

03 NIVEAU DE DIFFICULTÉ

- CO 03 001 Ce cours est peu exigeant. (UOLN)
- CO 03 004 La matière du cours est facile à suivre. (UOLP)
- CO 03 005 La matière du cours est trop difficile. (UOLN)
- CO 03 006 Le niveau de difficulté est approprié. (UOLP)
- CO 03 010 Ce contenu est approprié pour des personnes qui n'ont pas ou peu de connaissances dans ce domaine. (UOLP)
- CO 03 011 Le contenu du cours est substantiel. (UOLP)
- CO 03 014 La matière du cours correspond aux objectifs définis. (UOLP)
- CO 03 015 Le niveau de difficulté des exposés magistraux est trop bas. (UOLN)
- CO 03 018 Le niveau de difficulté de la matière est convenable. (UOLP)

04 INTÉRÊT

- CO 04 002 Je m'intéresse à ce cours parce que les connaissances acquises me seront utiles. (UOLP)
- CO 04 004 Je m'intéresse à ce cours uniquement parce qu'il est obligatoire. (UOLN)
- CO 04 010 Le cours a stimulé mon intérêt pour la matière. (UOLP)
- CO 04 011 La matière du cours est intéressante. (UOLP)
- CO 04 018 Dans l'ensemble, je croirais que la majorité des étudiants et étudiantes ont apprécié la matière de ce cours. (UOLP)
- CO 04 019 Ce cours me donne le goût de compléter mes connaissances dans ce domaine. (UOLP)
- CO 04 020 J'ai l'intention de suivre d'autres cours de ce professeur ou cette professeure. (UOLP)
- CO 04 022 Je suis intéressé ou intéressée par ce cours même en fin de session. (UOLP)
- CO 04 024 Le cours est intéressant. (UOLP)

ÉT ÉTUDIANT

01 PARTICIPATION

- ÉT 01 002 Par rapport aux autres cours, celui-ci me demande plus d'heures de travail. (UCLN)
- ÉT 01 004 J'ai essayé de réussir le cours, plutôt que d'essayer d'en comprendre le contenu. (UOLN)
- ÉT 01 007 Je suis motivé à faire mon travail le mieux possible. (UOLP)
- ÉT 01 012 Dans ce cours, le seul mobile de mes efforts, c'est d'obtenir une bonne note. (UOLN)
- ÉT 01 014 Le cours soutient mon attention. (UOLP)
- ÉT 01 015 Je suis attentif ou attentive durant tout le cours. (UOLP)
- ÉT 01 023 Mes rencontres de classe sont généralement préparées. (UOLP)
- ÉT 01 026 J'effectue toutes les lectures prévues. (UCLP)
- ÉT 01 028 L'attitude des étudiants et étudiantes aux cours favorise la participation. (UOLP)
- ÉT 01 029 L'heure à laquelle est donné le cours nuit à mon attention. (UOLN)
- ÉT 01 033 L'aménagement physique du local nuit à mon attention. (UOLN)
- ÉT 01 037 J'ai mis les heures de travail personnel requises pour faire les apprentissages attendus. (UCLP)
- ÉT 01 038 Je mets beaucoup d'efforts dans ce cours. (UOLP)
- ÉT 01 040 J'assiste à ce cours avec assiduité. (UOLP)

- ÉT 01 048 J'ai le goût de faire les efforts nécessaires pour apprendre même les notions difficiles. (UOLP)
- ÉT 01 051 J'évaluerais ma consultation des notes de cours par le pourcentage approximatif suivant : (UOPP)
- ÉT 01 054 En comparaison avec les cours d'un égal nombre de crédits, j'ai fourni moins d'efforts pour ce cours. (UCLN)
- ÉT 01 056 J'ai assisté à ce cours dans les pourcentages approximatifs suivants : (UCPP)
- ÉT 01 057 En fonction des normes universitaires définissant la charge de travail pour un crédit (trois heures par semaine), j'ai fourni pour ce cours un effort raisonnable. (UOLP)

02 EFFICACITÉ DE L'APPRENTISSAGE

- ÉT 02 001 J'ai reçu une réponse satisfaisante aux questions que j'ai posées. (UCLP)
- ÉT 02 002 En considérant ce que j'ai appris, je peux dire que cette méthode de cours modulaire est supérieure à la méthode traditionnelle utilisée dans plusieurs cours. (IOLP)
- ÉT 02 004 En considérant ce que j'ai appris, je peux dire que cette méthode est supérieure à la méthode traditionnelle utilisée dans plusieurs cours. (UOLP)
- ÉT 02 005 En considérant ce que j'ai appris, je peux dire que cette méthode de séminaire est supérieure à la méthode traditionnelle utilisée dans plusieurs cours. (SOLP)
- ÉT 02 006 Grâce à la méthode utilisée, je suis intéressé ou intéressée à en connaître davantage sur le sujet traité. (UOLP)
- ÉT 02 008 Mon appréciation globale, à la fin de ce cours, est favorable. (UOLP)
- ÉT 02 010 Cette formule d'apprentissage me permet de mieux retenir ce que j'ai appris. (UOLP)
- ÉT 02 011 Les activités d'apprentissage me permettent l'application pratique des connaissances théoriques. (UOLP)
- ÉT 02 012 Les activités d'apprentissage me permettent d'acquérir des connaissances au-delà des objectifs décrits. (UOLP)
- ÉT 02 013 Les activités d'apprentissage me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (UOLP)
- ÉT 02 014 Les activités d'apprentissage m'aident à comprendre la matière du cours. (UOLP)
- ÉT 02 016 Je suis devenu plus compétent grâce à ce cours. (UOLP)
- ÉT 02 017 Le cours a augmenté considérablement ma connaissance dans ce domaine. (UOLP)
- ÉT 02 018 Ce cours a favorisé chez moi l'éveil à un champ d'intérêt nouveau. (UOLP)
- ÉT 02 021 La période de deux heures de cours théorique sur le même sujet est un maximum à ne pas dépasser. (UOLP)

03 LIBERTÉ INDIVIDUELLE

- ÉT 03 006 On présente trop de matière pour le temps alloué à l'apprentissage. (UOLN)
- ÉT 03 011 Le rythme du cours est trop lent. (UOLN)
- ÉT 03 016 Les idées et les concepts sont développés trop brièvement. (UOLN)
- ÉT 03 017 Je me sens à l'aise de poser des questions. (UOLP)
- ÉT 03 019 J'étais motivé à travailler selon mes capacités. (UOLP)
- ÉT 03 021 La méthode utilisée permet une grande liberté quant au choix des activités d'apprentissage à l'intérieur du cours. (UOLP)
- ÉT 03 022 La méthode utilisée me permet d'organiser mon travail selon un horaire souple. (UOLP)
- ÉT 03 023 La méthode utilisée me permet de progresser selon mon rythme personnel. (UOLP)

- ÉT 03 024 La méthode utilisée facilite mon fonctionnement intellectuel. (UOLP)
 ÉT 03 025 Je me sens à l'aise d'exprimer mes idées durant le cours. (UOLP)
 ÉT 03 026 La méthode utilisée m'offre plus de flexibilité pour progresser selon mon rythme personnel. (UOLP)
 ÉT 03 031 On a présenté trop de matière pour le temps consacré à l'enseignement. (UOLN)

04 ASPECT ÉMOTIONNEL

- ÉT 04 001 Les réponses aux questions posées ne me donnent pas satisfaction. (UOLN)
 ÉT 04 002 Je suis encouragé ou encouragée par les commentaires donnés à la suite des réponses aux questions. (UOLP)
 ÉT 04 004 Je suis satisfait ou satisfaite de ce que le cours m'a permis d'apprendre. (UOLP)
 ÉT 04 006 La méthode utilisée me garde constamment sous tension. (UOLN)
 ÉT 04 008 Personne ne s'intéresse à mon apprentissage. (UOLN)

EX EXAMENS

01 NATURE

- EX 01 002 La forme des examens est appropriée. (UOLP)

02 QUANTITÉ

- EX 02 002 La fréquence des examens est appropriée. (UOLP)
 EX 02 003 Le nombre d'examens est adéquat. (UOLP)
 EX 02 006 Le nombre d'examens est conforme aux règlements en vigueur. (UCLP)

03 QUALITÉ

- EX 03 002 Les examens mesurent bien ce qui a été enseigné. (UOLP)
 EX 03 006 Les examens mesurent bien les connaissances acquises. (UOLP)
 EX 03 007 Le degré de difficulté de l'examen est adéquat. (UOLP)
 EX 03 008 Les examens sont trop difficiles. (UOLN)
 EX 03 009 Les examens me donnent l'opportunité de démontrer pleinement ma compréhension de la matière. (UOLP)
 EX 03 010 Les rapports entre les examens et les objectifs du cours sont pertinents. (UOLP)
 EX 03 019 Les examens sont de longueur raisonnable. (UOLP)

04 CONTENU

- EX 04 001 Le contenu des examens correspond aux principaux objectifs du cours. (UOLP)
 EX 04 002 Les questions reflètent les principaux points appris dans la matière. (UOLP)
 EX 04 003 Les questions sont formulées clairement. (UOLP)
 EX 04 004 Les questions de l'examen oral sont reliées directement aux objectifs du cours. (UOLP)
 EX 04 006 Le contenu des examens correspond à la matière du cours. (UOLP)
 EX 04 007 Les examens couvrent les aspects importants du cours. (UOLP)
 EX 04 018 Le niveau de difficulté des examens explore convenablement les connaissances transmises. (UOLP)

05 ÉVALUATION

- EX 05 003 L'évaluation qui est faite de mon rendement est en relation avec les objectifs du cours. (UOLP)
- EX 05 007 Les examens me permettent d'évaluer mes points forts et mes points faibles dans cette matière. (UOLP)
- EX 05 010 Des explications satisfaisantes ont été fournies en début de session, en ce qui a trait au mode d'évaluation. (UOLP)

06 RÉTROACTION

- EX 06 002 La correction des examens est lente. (UOLN)
- EX 06 003 On me donne des commentaires sur les examens faits dans ce cours. (UCLP)

07 ASPECT PHYSIQUE

- EX 07 001 La limite de temps fixée pour faire l'examen est appropriée. (UOLP)

FO FORMULE PÉDAGOGIQUE

01 PRÉSENTATION DU CONTENU

- FO 01 001 Je connais bien les objectifs du cours. (UOLP)
- FO 01 002 Les présentations en classe ne sont que la lecture des notes de cours. (UOLN)
- FO 01 003 La matière est généralement présentée de façon claire. (UOLP)
- FO 01 004 La qualité générale des exposés magistraux est bonne. (UOLP)
- FO 01 005 On m'a expliqué avec clarté ce qu'on attendait de moi à chaque cours. (UOLP)
- FO 01 006 Je souhaite retrouver dans les autres cours une présentation similaire des objectifs. (UOLP)
- FO 01 007 Je souhaite retrouver dans les autres cours une présentation similaire du contenu. (UOLP)
- FO 01 008 J'ai pris connaissance des objectifs avant le cours. (UCLP)
- FO 01 010 La matière est généralement présentée d'une façon intéressante. (UOLP)
- FO 01 011 Le cours a été décrit à l'aide d'un plan de cours. (UCLP)
- FO 01 012 Le recueil des cours donne une description exacte du contenu du cours. (UOLP)
- FO 01 013 L'apprentissage est facilité par la formule pédagogique retenue. (UOLP)
- FO 01 014 Une vue d'ensemble de la matière du cours fut présentée en début de session. (UOLP)
- FO 01 015 Je trouve qu'on économise beaucoup de temps avec cette formule pédagogique. (UOLP)
- FO 01 018 J'estime avoir reçu assez d'informations sur la formule de ce cours. (UOLP)
- FO 01 019 L'enseignement programmé individualisé est bien adapté à la matière. (POLP)
- FO 01 020 L'enseignement individualisé est bien adapté à la matière. (IOLP)
- FO 01 021 Les notes de cours précisent les objectifs à atteindre. (UCLP)
- FO 01 023 Le recueil des cours donne une description exacte de la méthode à suivre. (UOLP)
- FO 01 024 La formule pédagogique utilisée dans ce cours fut bien expliquée au début de la session. (UOLP)

- FO 01 025 Les méthodes de présentation du cours sont pertinentes (séminaires, laboratoires, cours magistral, etc.). (UOLP)
- FO 01 030 Les méthodes utilisées par le professeur ou la professeure étaient dynamiques. (UOLP)

02 STRUCTURATION DU CONTENU

- FO 02 001 Les exigences du système d'évaluation des connaissances furent clarifiées dès le début de la session. (UCLP)
- FO 02 002 L'ensemble des activités du cours me permettent d'atteindre les objectifs fixés. (UOLP)
- FO 02 003 Les cours sont structurés de façon consistante. (UOLP)
- FO 02 004 La relation entre les buts, les objectifs du cours et la matière enseignée s'établit clairement. (UOLP)
- FO 02 006 L'horaire est approprié. (UOLP)
- FO 02 008 Les objectifs, le contenu, les activités d'apprentissage et l'évaluation sont étroitement reliés les uns aux autres. (UOLP)
- FO 02 009 Le contenu est ordonné de façon logique. (UOLP)
- FO 02 010 La quantité de matière vue au cours respecte le nombre d'heures fixées par le programme. (UOLP)
- FO 02 011 La quantité de matière donnée respecte le nombre d'heures fixées pour ce cours. (UOLP)
- FO 02 012 La méthode d'enseignement permet un meilleur apprentissage de la part des étudiants et étudiantes. (UOLP)
- FO 02 014 Le cours dans son ensemble est structuré de façon trop rigide. (UOLN)
- FO 02 020 Le contenu est présenté de façon à faire voir les liens entre les différents chapitres. (UOLP)
- FO 02 028 La formule du cours est adaptée aux objectifs définis. (UOLP)
- FO 02 029 L'enseignement est facilité par la formule pédagogique retenue. (UOLP)
- FO 02 038 J'ai perçu les liens entre les cours de chacun des professeurs et professeures. (UOLP)
- FO 02 042 La matière est présentée d'une manière logique. (UOLP)

MA MATÉRIEL

01 SCRIPTO-VISUEL

- MA 01 001 Les documents écrits sont pertinents aux objectifs du cours. (UOLP)
- MA 01 004 La bibliographie est utile. (UOLP)
- MA 01 005 Les recueils de textes sont complets pour atteindre les objectifs du cours. (UOLP)
- MA 01 006 La bibliographie fournie apporte un complément utile pour approfondir les notions apprises. (UOLP)
- MA 01 007 J'ai utilisé les références bibliographiques pour approfondir les notions apprises. (UCLP)
- MA 01 012 Les transparents présentés en classe m'aident à comprendre ce cours. (UOLP)
- MA 01 014 Les documents fournis sont utiles. (UOLP)
- MA 01 015 Le guide d'étude est utile pour atteindre les objectifs du cours. (IOLP)
- MA 01 017 La présentation du plan de cours est claire. (UOLP)

02 VISUEL

- MA 02 003 Les documents visuels sont pertinents aux objectifs du cours. (UOLP)
- MA 02 006 Les documents visuels sont nécessaires à l'atteinte des objectifs du cours. (UOLP)
- MA 02 008 Les diapositives sont reliées directement à la matière. (UOLP)
- MA 02 009 Les illustrations m'aident à comprendre le contenu de la matière. (UOLP)
- MA 02 012 Les exposés accompagnés de diapositives favorisent la compréhension de la partie théorique. (UOLP)

03 AUDITIF

- MA 03 001 Les documents sonores sont pertinents aux objectifs du cours. (UOLP)
- MA 03 003 Les bandes sonores font le lien entre les différentes parties du cours. (UOLP)
- MA 03 004 Les bandes sonores facilitent l'étude de la matière. (UOLP)
- MA 03 005 Les documents sonores sont importants pour compléter la matière. (UOLP)
- MA 03 006 Les disques utilisés permettent une meilleure compréhension de la matière. (UOLP)

04 AUDIOVISUEL

- MA 04 005 Les documents audiovisuels sont pertinents aux objectifs du cours. (UOLP)
- MA 04 012 Le choix des méthodes audiovisuelles est approprié à ce cours. (UOLP)
- MA 04 016 Le contenu véhiculé dans le document audiovisuel est structuré selon un plan ordonné. (UOLP)
- MA 04 018 Le contenu véhiculé dans ce document audiovisuel contient tous les éléments essentiels requis pour atteindre les objectifs du cours. (UOLP)
- MA 04 019 Le document audiovisuel contient trop d'informations, eu égard à ses objectifs. (UOLN)
- MA 04 020 La durée du document audiovisuel est suffisante pour l'atteinte de ses objectifs. (UOLP)
- MA 04 037 L'intensité sonore du document audiovisuel est bonne. (UOLP)
- MA 04 041 Les types d'interventions sonores (entrevue, musique, monologue...) sont pertinents à la nature du sujet expliqué. (UOLP)
- MA 04 042 L'ensemble des interventions verbales du document audiovisuel explique clairement le sujet à démontrer. (UOLP)
- MA 04 043 L'agencement des interventions sonores et visuelles concourt à la compréhension du sujet exposé. (UOLP)
- MA 04 044 L'expression orale du présentateur ou présentatrice ne nuit pas à la communication. (UOLP)
- MA 04 045 L'expression visuelle du présentateur ou présentatrice ne nuit pas à la communication. (UOLP)
- MA 04 046 L'utilisation des illustrations animées à l'intérieur du vidéo facilite la compréhension de la réalité à démontrer. (UOLP)
- MA 04 047 Il aurait fallu des illustrations animées dans le document audiovisuel pour mieux comprendre la réalité à démontrer. (UOLN)
- MA 04 048 L'utilisation des illustrations fixes (graphiques...) à l'intérieur du document audiovisuel facilite la compréhension de la réalité à expliquer. (UOLP)
- MA 04 049 Il aurait fallu des illustrations fixes (graphiques...) dans le document audiovisuel pour mieux comprendre la réalité à expliquer. (UOLN)
- MA 04 051 La dimension du lettrage des illustrations fixes du document audiovisuel permet une lecture facile des informations. (UOLP)

- MA 04 055 Le contenu, tel que véhiculé dans le document audiovisuel facilite l'atteinte des objectifs du cours. (UOLP)
- MA 04 056 Le document audiovisuel est indispensable pour la compréhension des notions expliquées. (UOLP)

05 MATÉRIEL DIDACTIQUE EN GÉNÉRAL

- MA 05 002 Les appareils audiovisuels sont faciles à utiliser. (UOLP)
- MA 05 003 Le matériel didactique (modèles, spécimens...) facilite la compréhension. (UOLP)
- MA 05 004 Le matériel didactique est utile pour atteindre les objectifs du cours. (UOLP)
- MA 05 007 Le matériel didactique me facilite l'étude des sujets traités dans le cours. (UOLP)
- MA 05 008 Il faudrait plus de matériel didactique pour faciliter l'assimilation des connaissances de ce cours. (UOLN)
- MA 05 012 La salle de cours est fonctionnelle. (UOLP)
- MA 05 014 Le matériel didactique est en quantité suffisante. (UOLP)
- MA 05 016 La variété du matériel utilisé contribue à maintenir mon intérêt. (UOLP)
- MA 05 019 Le matériel didactique est conforme aux objectifs du cours. (UOLP)

OB OBJECTIFS

01 ÉNONCÉ

- OB 01 001 Les objectifs sont communiqués à chaque partie du cours. (UCLP)
- OB 01 003 Les objectifs de ce cours sont clairement définis dans le plan de cours. (UOLP)
- OB 01 007 Les objectifs du cours sont énoncés clairement. (UOLP)
- OB 01 009 Les objectifs sont énoncés dans le plan de cours. (UCLP)
- OB 01 010 Les objectifs sont énoncés dans le guide d'étude. (UCLP)
- OB 01 011 Les objectifs du cours ont été présentés en début de session. (UCLP)
- OB 01 015 Les notes de cours précisent les objectifs à atteindre. (UCLP)
- OB 01 016 Les objectifs sont communiqués à chaque leçon. (UCLP)
- OB 01 017 Le contenu de chacune des leçons est dispensé en fonction d'objectifs annoncés par le professeur ou la professeure. (UOLP)

02 UTILITÉ

- OB 02 001 Les objectifs me communiquent clairement ce que le professeur ou la professeure veut que j'apprenne. (UOLP)
- OB 02 002 Les objectifs m'aident à préparer mes examens. (UOLP)
- OB 02 006 La relation entre les objectifs du cours et la matière enseignée s'établit clairement. (UOLP)
- OB 02 008 On utilise une méthode adaptée aux objectifs de formation du professionnel que je vais être. (UOLP)
- OB 02 010 Les rapports entre les travaux et les objectifs du cours sont pertinents. (UOLP)
- OB 02 011 Les rapports entre les examens et les objectifs du cours sont pertinents. (UOLP)
- OB 02 012 Le matériel didactique est conforme aux objectifs du cours. (UOLP)
- OB 02 013 Les activités d'apprentissage sont conformes aux objectifs du cours. (UOLP)
- OB 02 014 Les visites effectuées sont conformes aux objectifs spécifiques du cours. (AOLP)

03 ATTEINTE

- OB 03 002 L'ensemble des activités du cours me permet d'atteindre les objectifs fixés. (UOLP)
- OB 03 003 Les travaux m'aident à atteindre les objectifs du cours. (UOLP)
- OB 03 004 L'évaluation qui est faite de mon rendement est en relation avec les objectifs du cours. (UOLP)
- OB 03 005 Les principaux objectifs du cours correspondent à ce qui est couvert aux examens. (UOLP)
- OB 03 008 Les recueils de textes aident à atteindre les objectifs du cours. (UOLP)
- OB 03 009 Le guide d'étude est utile pour atteindre les objectifs du cours. (IOLP)
- OB 03 011 Les laboratoires sont utiles pour l'atteinte des objectifs du cours. (TOLP)
- OB 03 013 Les ateliers m'ont permis d'atteindre les objectifs du cours. (TOLP)
- OB 03 014 Les exposés me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (UOLP)
- OB 03 015 Les consultations me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (AOLP)
- OB 03 016 Les «manipulations» sont utiles pour atteindre les objectifs du cours. (TOLP)
- OB 03 017 Les lectures me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (UOLP)
- OB 03 018 Les discussions me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (AOLP)
- OB 03 019 Les exercices individuels me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (TOLP)
- OB 03 020 Les exercices en groupe me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (TOLP)
- OB 03 021 Les visites me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (AOLP)
- OB 03 022 Les activités d'apprentissage me permettent d'atteindre les objectifs du cours. (IOLP)

PR PROFESSEUR OU PROFESSEURE

01 QUALITÉS DE LA PERSONNE

- PR 01 001 Est accueillant ou accueillante. (UOLP)
- PR 01 003 Est sympathique. (UOLP)
- PR 01 004 Est juste dans la correction des examens. (UOLP)
- PR 01 005 Termine les cours à l'heure. (UCLP)
- PR 01 007 Admet être en défaut lorsqu'il ou elle fait une erreur. (UCLP)
- PR 01 009 Démontre une attitude tolérante à l'égard des points de vue différents des siens. (UOLP)
- PR 01 015 Accepte les critiques constructives. (UCLP)
- PR 01 017 Est consciencieux ou consciencieuse. (UOLP)
- PR 01 020 Commence les cours à l'heure. (UCLP)
- PR 01 021 Respecte les étudiants et les étudiantes. (UOLP)
- PR 01 049 Est objectif ou objective lors des évaluations. (UOLP)
- PR 01 059 Utilise l'humour à bon escient. (UOLP)
- PR 01 060 Exige un rendement élevé des étudiants et des étudiantes. (UOLP)
- PR 01 067 Est un ou une des plus efficaces que j'aie eu ou eue jusqu'à maintenant. (UOLP)
- PR 01 076 Utilise de bonnes méthodes d'enseignement. (UOLP)
- PR 01 083 Nous traite comme des individus responsables. (UOLP)
- PR 01 091 Est amical ou amicale à l'extérieur des cours. (UOLP)
- PR 01 102 Est ponctuel ou ponctuelle aux rendez-vous. (UCLP)
- PR 01 103 Démontre de bonnes aptitudes globales pour l'enseignement. (UOLP)
- PR 01 105 Démontre un sérieux professionnel. (UOLP)

PR 01 110 Capte l'attention quand les étudiants ou étudiantes paraissent ennuyés. (UOLP)

02 COMPÉTENCE

- PR 02 001 Publie sur des sujets connexes à la matière qu'il ou elle enseigne. (UCLP)
 PR 02 002 Réfère les étudiants et les étudiantes aux publications récentes dans le domaine. (UCLP)
 PR 02 003 Présente du matériel pertinent non véhiculé par le contenu du cours. (UCLP)
 PR 02 009 Est au courant des tendances actuelles de son domaine d'étude. (UOLP)
 PR 02 010 Est fidèle à son plan de cours. (UCLP)
 PR 02 011 Est, par sa compétence, un exemple stimulant. (UOLP)
 PR 02 012 A une expérience pratique dans le domaine qu'il ou elle enseigne. (UOLP)
 PR 02 014 Présente aux étudiants et étudiantes un plan détaillé de son cours. (UCLP)
 PR 02 017 Expose clairement son sujet. (UOLP)
 PR 02 018 Présente un plan de cours écrit. (UCLP)
 PR 02 019 Communique aux étudiants et aux étudiantes ses barèmes d'évaluation. (UCLP)
 PR 02 020 Demeure dans les objectifs du cours. (UOLP)
 PR 02 022 Apporte de l'information qui permettra à l'étudiant et à l'étudiante de poursuivre sa réflexion. (UOLP)
 PR 02 027 Fait une présentation aisée de la matière. (UOLP)
 PR 02 035 Illustre le contenu théorique au moyen d'exemples concrets. (UCLP)
 PR 02 036 Inspire confiance aux étudiants et aux étudiantes par sa compétence. (UOLP)
 PR 02 037 Présente des cours structurés. (UOLP)
 PR 02 039 Expose clairement ses objectifs pour le cours. (UOLP)
 PR 02 040 Atteint les objectifs fixés pour ce cours. (UOLP)
 PR 02 041 Possède la compétence nécessaire pour donner ce cours. (UOLP)
 PR 02 042 Explique des concepts difficiles d'une façon claire. (UOLP)
 PR 02 044 Maintient une relation claire entre le contenu du cours et ses objectifs. (UOLP)
 PR 02 045 Présente la matière d'une façon cohérente. (UOLP)
 PR 02 056 Présente plusieurs alternatives possibles pour solutionner un problème. (UOLP)
 PR 02 059 Souligne les points importants du cours. (UCLP)
 PR 02 060 Adopte des procédures d'évaluation correspondant aux objectifs du cours. (UCLP)
 PR 02 062 Explique les utilisations possibles d'un sujet à l'extérieur de la classe. (UCLP)
 PR 02 068 Résume les points importants inhérents aux lectures à faire. (UCLP)
 PR 02 069 Donne plusieurs exemples pour clarifier la matière du cours. (UCLP)
 PR 02 071 Est habile à relier le sujet à l'étude à d'autres disciplines. (UOLP)
 PR 02 073 Démontre de la créativité dans ses méthodes d'enseignement. (UOLP)
 PR 02 086 L'enseignement reçu témoigne, de la part du professeur ou de la professeure, d'une bonne connaissance de la matière enseignée. (UOLP)
 PR 02 087 L'enseignement magistral du professeur ou de la professeure témoigne d'une bonne connaissance de la matière enseignée. (UOLP)
 PR 02 088 Expose des questions ou des problèmes suscitant la discussion. (UOLP)
 PR 02 092 Répond aux questions des étudiants et des étudiantes touchant la matière qu'il ou elle enseigne. (UCLP)
 PR 02 093 L'enseignement du professeur ou de la professeure, durant les travaux pratiques, témoigne d'une bonne connaissance de la matière enseignée. (TOLP)
 PR 02 099 Est bien préparé ou préparée pour chaque cours. (UOLP)
 PR 02 104 Présente la matière d'une façon bien ordonnée. (UOLP)
 PR 02 105 Confronte différents points de vue d'un même sujet. (UOLP)
 PR 02 110 Résume les points importants des discussions. (UOLP)
 PR 02 118 Présente aux étudiants et étudiantes un plan de cours clair. (UOLP)
 PR 02 121 Donne des notes de cours utiles pour atteindre les objectifs du cours. (UOLP)

PR 02 123 Est habile à relier le sujet enseigné à d'autres disciplines médicales. (UOLP)

03 INTÉRÊT

- PR 03 004 Sait rendre la matière intéressante. (UOLP)
 PR 03 005 Démontre un véritable intérêt pour la matière qu'il ou elle enseigne. (UOLP)
 PR 03 006 Manifeste une large curiosité intellectuelle. (UOLP)
 PR 03 007 Fournit à ses étudiants et ses étudiantes du matériel supplémentaire pour pousser l'étude de sa matière. (UCLP)
 PR 03 011 Est enthousiaste pour la matière enseignée. (UOLP)
 PR 03 017 Me donne le goût de pousser plus loin par moi-même dans la matière. (UOLP)
 PR 03 018 Stimule l'étudiant et l'étudiante au travail personnel. (UOLP)
 PR 03 024 Entretient une atmosphère qui favorise activement l'apprentissage. (UOLP)
 PR 03 027 Aime enseigner ce sujet. (UOLP)
 PR 03 028 Rend le travail intéressant. (UOLP)
 PR 03 034 Encourage les étudiants et les étudiantes à être autonomes. (UOLP)
 PR 03 035 Rend les étudiants et les étudiantes autonomes. (UOLP)
 PR 03 044 Inspire l'enthousiasme aux étudiants et aux étudiantes. (UOLP)
 PR 03 045 N'est pas ennuyeux ou ennuyeuse durant le cours magistral. (UOLP)
 PR 03 047 N'est pas ennuyeux ou ennuyeuse durant les travaux pratiques. (TOLP)

04 QUALITÉS DE COMMUNICATION

- PR 04 002 Encourage les étudiants et les étudiantes à poser des questions. (UOLP)
 PR 04 003 Remet les travaux corrigés, dans le délai prévu. (UCLP)
 PR 04 006 Ignore les questions des étudiants et des étudiantes. (UOLN)
 PR 04 009 Formule clairement les questions d'examens. (UOLP)
 PR 04 012 Énonce les modalités d'évaluation. (UCLP)
 PR 04 016 Écrit des commentaires utiles sur les travaux corrigés. (UOLP)
 PR 04 017 Adapte son enseignement au niveau d'habileté des étudiants et des étudiantes. (UOLP)
 PR 04 019 Reçoit les étudiants et les étudiantes en consultation après les heures de cours. (UCLP)
 PR 04 023 S'assure que les étudiants et les étudiantes ont bien compris. (UOLP)
 PR 04 024 Fait comprendre la matière enseignée. (UOLP)
 PR 04 028 Emploie des méthodes d'enseignement qui permettent aux étudiants et aux étudiantes d'atteindre les objectifs du cours. (UOLP)
 PR 04 036 Évalue les étudiants et les étudiantes au moyen de plusieurs contrôles. (UCLP)
 PR 04 038 Explique son barème de correction. (UCLP)
 PR 04 039 Exige de la qualité dans les réponses données. (UOLP)
 PR 04 040 Utilise les techniques audiovisuelles nécessaires pour aider les étudiants et les étudiantes à mieux comprendre la matière. (UCLP)
 PR 04 043 Fait preuve d'impartialité dans l'évaluation des travaux. (UOLP)
 PR 04 054 Répond clairement aux questions des étudiants et des étudiantes. (UOLP)
 PR 04 055 Répond clairement aux questions des étudiants et des étudiantes, touchant la matière enseignée. (UOLP)
 PR 04 056 Maintient de bons rapports avec les étudiants et les étudiantes. (UOLP)
 PR 04 061 Communique de façon claire (ses idées, l'information, les techniques...). (UOLP)
 PR 04 062 Explique avec clarté le sujet enseigné. (UOLP)

- PR 04 064 Maintient des heures de bureau réservées pour la consultation individuelle. (UCLP)
 PR 04 068 Est disponible pour des consultations personnelles. (UOLP)
 PR 04 070 Présente clairement la matière au cours magistral. (UOLP)
 PR 04 071 Présente clairement la matière durant les travaux pratiques. (TOLP)
 PR 04 076 Explique davantage lorsque les étudiants et les étudiantes ne comprennent pas la matière. (UOLP)
 PR 04 082 Révise les notions difficiles avec les étudiants et les étudiantes. (UOLP)
 PR 04 102 Remet rapidement les travaux corrigés. (UCLP)
 PR 04 108 Informe les étudiants et les étudiantes sur une méthode d'étude appropriée au cours. (UCLP)
 PR 04 145 Est entendu ou entendue sans difficulté dans toute la salle. (UCLP)
 PR 04 153 Donne ses exposés magistraux d'une façon qui permet facilement de prendre des notes. (UOLP)
 PR 04 154 Écrit lisiblement (sur le tableau, sur les documents, etc.). (UCLP)
 PR 04 157 Parle de façon à être entendu sans difficulté. (UCLP)
 PR 04 158 Dessine clairement. (UCLP)
 PR 04 160 Facilite les échanges de vue. (SOLP)
 PR 04 161 Encourage la recherche personnelle. (SOLP)
 PR 04 162 Favorise l'expression chez l'étudiant et l'étudiante. (SOLP)
 PR 04 163 Suscite la réflexion des étudiants et des étudiantes. (SOLP)
 PR 04 164 Développe l'apprentissage à travailler à l'intérieur d'un groupe. (SOLP)
 PR 04 165 Oriente les discussions en temps opportun. (SCLP)
 PR 04 166 Synthétise les discussions selon les besoins. (SCLP)
 PR 04 167 Je considère utiles les fonctions exercées par l'animateur ou l'animatrice pendant le séminaire. (SOLP)
 PR 04 168 Les étudiants et les étudiantes ont collaboré avec l'animateur ou l'animatrice pour lui permettre de remplir ses fonctions. (SCLP)
 PR 04 169 Note les étapes décisives que franchit le groupe pendant la discussion. (SCLP)
 PR 04 170 Fait progresser le groupe vers les objectifs propres du séminaire. (SOLP)
 PR 04 171 Déploie un effort continu pour maintenir un haut degré de participation. (SOLP)
 PR 04 172 Reformule les opinions individuelles pour stimuler les interactions. (SCLP)
 PR 04 173 Clarifie les objectifs pour les membres du groupe. (SOLP)
 PR 04 174 Joue un rôle efficace durant le séminaire. (SOLP)
 PR 04 177 M'aide à faire des liens entre l'ensemble du cours et le programme. (UOLP)

TE TEXTES ET LECTURES

01 QUALITÉ

- TE 01 001 J'évaluerais ma consultation des notes de cours par le pourcentage approximatif suivant : (UOPP)
 TE 01 002 J'évaluerais ma consultation des lectures supplémentaires par le pourcentage approximatif suivant : (UOPP)
 TE 01 003 Les lectures complètent le contenu des cours magistraux. (UOLP)
 TE 01 004 Les notes de cours sont bien présentées. (UOLP)
 TE 01 005 Les lectures supplémentaires sont nécessaires pour une bonne compréhension de la matière. (UOLP)
 TE 01 006 Le manuel de base est nécessaire à la bonne compréhension du cours. (UOLP)
 TE 01 008 Les lectures supplémentaires me sont utiles. (UOLP)
 TE 01 009 Le contenu des livres de référence est en relation étroite avec la matière. (UOLP)
 TE 01 010 Les lectures proposées sont intéressantes. (UOLP)

- TE 01 011 Les lectures proposées sont claires. (UOLP)
 TE 01 012 Les lectures proposées sont pertinentes au cours. (UOLP)
 TE 01 013 Les notes de cours sont claires. (UOLP)
 TE 01 014 Les notes de cours sont utiles pour atteindre les objectifs du cours. (UOLP)
 TE 01 016 Les lectures suggérées couvrent les principaux aspects de la matière. (UOLP)

02 DISPONIBILITÉ

- TE 02 001 Le coût des notes de cours est raisonnable. (UOLP)
 TE 02 002 Il est facile de repérer les matériaux requis pour les travaux. (UOLP)
 TE 02 003 Le manuel de base est laissé en consultation à la bibliothèque. (UCLP)
 TE 02 004 Le manuel de base est facile à trouver. (UOLP)
 TE 02 005 Le coût du manuel de base est élevé. (UOLN)
 TE 02 006 Les ressources nécessaires au cours sont disponibles. (UOLP)
 TE 02 007 Il est facile d'obtenir les renseignements nécessaires à l'utilisation des matériaux lors des travaux. (TOLP)
 TE 02 008 La documentation nécessaire au cours est disponible. (UOLP)
 TE 02 009 Les textes de lecture en bibliothèque sont en nombre suffisant. (UOLP)
 TE 02 010 Le coût des textes à acheter pour ce cours est raisonnable. (UOLP)
 TE 02 011 Il est facile d'obtenir le matériel requis pour les travaux de laboratoire. (TOLP)
 TE 02 012 Il est facile d'obtenir le matériel requis pour les activités cliniques. (TOLP)

03 NIVEAU INTELLECTUEL

- TE 03 001 Dans les lectures, les termes techniques sont suffisamment expliqués. (UOLP)
 TE 03 002 Le niveau intellectuel des références est accessible aux étudiants et aux étudiantes. (UOLP)
 TE 03 003 La langue dans laquelle les références sont écrites ne me cause aucune difficulté. (UOLP)
 TE 03 004 Le degré d'abstraction de la matière convient à des étudiants et à des étudiantes de niveau universitaire. (UOLP)
 TE 03 005 Le contenu des notes de cours est d'une grande qualité intellectuelle. (UOLP)
 TE 03 006 Le contenu des textes de lecture proposés complète les notes de cours. (UOLP)

TR TRAVAUX

01 NATURE

- TR 01 004 La forme des travaux correspond bien au cours. (UOLP)

02 QUANTITÉ

- TR 02 001 La quantité de travail exigée n'est pas exagérée. (UOLP)
 TR 02 004 La fréquence des travaux est appropriée. (UOLP)
 TR 02 005 La somme totale de travaux exigés est trop élevée. (UOLN)
 TR 02 006 Il y a suffisamment de travaux pratiques. (UOLP)
 TR 02 008 Relativement au nombre de crédits attribués, la somme de travail exigée est normale. (UOLP)

- TR 02 009 Par rapport aux autres cours de même niveau, celui-ci exige plus d'heures de travail. (UOLP)
- TR 02 010 Le nombre de travaux exigés est raisonnable par rapport au nombre d'heures de travail requises. (UOLP)
- TR 02 011 La somme de travail exigée correspond au nombre de crédits attribués. (UOLP)
- TR 02 012 La quantité de travail exigée est insuffisante par rapport au nombre d'heures de travail requises. (UOLN)
- TR 02 013 La quantité de travail exigée est excessive par rapport au nombre d'heures de travail requises. (UOLN)

03 QUALITÉ

- TR 03 005 Les travaux imposés sont utiles. (UOLP)
- TR 03 007 Les travaux sont pertinents aux objectifs du cours. (UOLP)
- TR 03 011 Les rapports entre les travaux et les objectifs du cours sont pertinents. (UOLP)
- TR 03 013 Les travaux sont utiles pour favoriser l'apprentissage. (UOLP)

04 CONTENU

- TR 04 001 Les travaux s'éloignent des points importants de la matière. (UOLN)
- TR 04 004 Le contenu des travaux correspond à la matière donnée en classe. (UOLP)
- TR 04 005 Les travaux portent sur les principaux points de la matière. (UOLP)
- TR 04 006 Les travaux correspondent aux principaux objectifs du cours. (UOLP)

05 ÉVALUATION

- TR 05 001 Les travaux corrigés servent à l'évaluation dans une bonne proportion. (UCLP)
- TR 05 004 Le travail de l'étudiant et de l'étudiante est apprécié équitablement. (UOLP)
- TR 05 008 L'évaluation qui est faite de mon rendement est en relation avec les objectifs du cours. (UOLP)
- TR 05 011 Le mode d'évaluation du travail de l'étudiant et de l'étudiante est adéquat. (UOLP)
- TR 05 012 Les critères de correction me sont communiqués à l'avance. (UCLP)

06 RÉTROACTION

- TR 06 001 On me donne des commentaires sur le travail que j'accomplis pour le cours. (UCLP)